

# Miniguide de l'organisateur d'événement écoresponsable



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**



# Table des matières

Introduction	3
Qu'est-ce qu'un événement écoresponsable?	4
Gestion des matières résiduelles	6
Astuces pour bien gérer les matières résiduelles	7
Transport	8
Alimentation et vaisselle	9
Communication	10
Repensez vos produits promotionnels	11
Achat, location et autres	12
Repenser et réduire	13
Réemployer et recycler	14
Quelques liens utiles	15

# Introduction



Dans le cadre de sa démarche en matière de développement durable, la Ville de Mont-Tremblant met à la disposition des organisateurs d'événements culturels, communautaires ou sportifs, un miniguide présentant des actions concrètes qui peuvent être effectuées afin de rendre l'organisation des activités plus écoresponsable.

Bien que l'application des recommandations soit volontaire, les bénéfices peuvent être importants au plan social, budgétaire et environnemental.

La Ville de Mont-Tremblant suggère aux organisateurs d'événements de s'impliquer activement dans l'exécution d'une ou de plusieurs actions et de mettre les efforts nécessaires à la réalisation de celles-ci.

# Qu'est-ce qu'un événement écoresponsable?

## C'est un événement :

- Qui réduit son impact sur l'environnement en limitant la surconsommation de ressources ainsi que la génération de déchets et l'émission de gaz à effet de serre (GES).
- Qui cherche à avoir des répercussions sociales positives (commerce local ou équitable, accessibilité, etc.).
- Qui permet de réduire les coûts (ex. : moins d'impression de documents).



## Avant tout

Il est important de :

- Nommer une personne responsable du volet écoresponsable au sein du comité organisateur.
- Fixer des objectifs réalistes.
- Voter un budget de fonctionnement (si nécessaire).
- Planifier les actions écoresponsables qui seront appliquées.
- Informer et sensibiliser tous les membres du comité organisateur.



# Gestion des matières résiduelles

## Gestion des matières résiduelles

Lors d'un événement rassembleur, la quantité de déchets produits par personne augmente. Il est donc important de prévoir la gestion de ces matières.



## Comment faire?

Pour éviter d'avoir à gérer une grande quantité de déchets, assoyez-vous et réfléchissez à vos besoins réels.

Appliquez le principe des 4 R : **repenser, réduire, réemployer et recycler**.

Assurez-vous de mettre en place un système de gestion des matières résiduelles efficace.

La Ville de Mont-Tremblant peut vous accompagner dans votre planification.

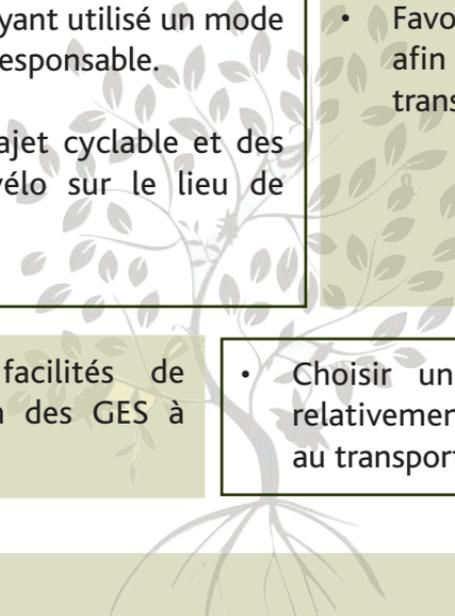
# Astuces pour bien gérer les matières résiduelles

- Installer un bac de récupération en duo avec une poubelle et dans des endroits stratégiques tels que près des stations de nourriture, près des portes, etc.
- S'assurer que les bacs soient visibles et en quantité suffisante. Vous pouvez installer des flèches directionnelles indiquant l'emplacement des stations à déchets.
- Prévoir des sacs transparents supplémentaires pour vider les bacs.
- Installer des affiches (avec consignes claires) sur les bacs de récupération identifiant ce qui peut y être récupéré.
- Instaurer, si possible, une équipe de bénévoles, la « brigade verte », pour assurer le bon tri des matières et la sensibilisation des participants.
- Vérifier si quelqu'un parmi les bénévoles de l'organisation effectue du compost à la maison.
- Recueillir les matières compostables dans un bac muni d'un sac.
- Évaluer, à la fin de l'événement, les volumes triés du recyclable, déchets et matières organiques (quantifier les résultats) dans les conteneurs respectifs.



# Transport

## Comment faire?

- 
- Faire la promotion du covoiturage dans votre formulaire d'inscription ou dans votre publicité.
  - Offrir des gratuités ou une réduction sur le prix d'entrée aux participants ayant utilisé un mode de transport responsable.
  - Fournir un trajet cyclable et des supports à vélo sur le lieu de l'événement.
  - Informer les participants du trajet d'autobus à utiliser pour se rendre à l'événement.
  - Favoriser l'achat local afin de diminuer le transport.
  - Offrir des facilités de compensation des GES à l'inscription.
  - Choisir un lieu où il est relativement facile d'accéder au transport en commun.

Consultez le site *Carbone boréal* de l'UQAC pour en apprendre davantage sur ce programme de compensation de GES par la plantation d'arbres au [carboneboreal.uqac.ca](http://carboneboreal.uqac.ca).

# Alimentation et vaisselle

Lorsque viendra le temps de planifier la nourriture qui sera distribuée, vous pouvez faire plusieurs petites actions simples qui contribueront grandement à la diminution de la quantité de matières résiduelles générées et à l'amélioration de l'environnement.

## Comment faire?

- Utiliser, dans l'ordre de priorité suivant, de la vaisselle réutilisable, recyclable ou compostable.
- Choisir des aliments qui ne nécessitent pas l'emploi de la vaisselle.
- Favoriser l'achat de produits locaux et saisonniers.
- Envisager de servir quelques aliments certifiés bio et locaux.
- Favoriser les plateaux style buffet.
- Offrir des portions raisonnables afin de diminuer le gaspillage.
- Privilégier l'utilisation d'ustensiles lavables et prévoir un bac pour les recueillir.
- Exiger de la vaisselle lavable lors du choix de votre traiteur.
- Donner le surplus de nourriture à des organismes (souponnières, maisons de sans-abri, etc.).
- Éviter les portions emballées individuellement.
- Proscrire l'eau en bouteille.
- Offrir un choix sans viande aux participants, permet de diminuer l'empreinte écologique.

# Communication

Lors de l'organisation d'un événement, la communication est très importante pour que vos efforts se réalisent avec succès. Il est cependant possible de prévoir un plan de communication efficace et écoresponsable.



## Comment faire?

- Utiliser du papier confectionné à partir de fibres recyclées.
- Réduire votre consommation de papier.
- Imprimer seulement les documents qui sont nécessaires.
- Informer le public de vos initiatives écoresponsables en mentionnant les actions que vous privilégiez.
- Utiliser une liste de courriels ou encore les médias sociaux pour faire la promotion de votre activité au lieu de distribuer des encarts, dépliants ou autres.
- Imprimer recto/verso.

# Repensez vos produits promotionnels

- Offrir des objets écologiques affichant un message environnemental et social.
- Offrir des objets achetés localement, de meilleures qualités, réutilisables ou recyclables.
- Consulter le Guide des produits promotionnels écoresponsables produit par Équiterre ou demander à votre fournisseur de vous présenter sa liste d'articles biodégradables.
- Choisir des options non matérielles, par exemple offrir un téléchargement gratuit de musique à la suite d'un concert, ou des cadeaux écologiques comme des plants de fleurs, des arbustes ou des plants pour le potager.



# Achat, location et autres

L'organisation d'un événement occasionne plusieurs dépenses reliées à l'achat et à la location de biens et de services. De petites actions peuvent réduire vos dépenses de même que la production de déchets et contribuer à l'économie régionale. Aussi, portez attention à la pollution et la surconsommation des ressources naturelles.

## Comment faire?

- Utiliser du matériel qui consomme peu d'énergie (ex. : ampoules DEL).
- Privilégier une décoration réutilisable.
- Envisager d'utiliser dans l'ordre les énergies suivantes : solaire, électricité et pétrole.
- Utiliser des produits biodégradables et des produits sans phosphate.
- Favoriser l'achat local.



# Repenser et réduire

## Repenser

C'est remettre en question ses habitudes de consommation et ses façons de faire.

Par exemple :

- Ai-je réellement besoin d'offrir du matériel promotionnel?
- Est-ce que des fournisseurs locaux peuvent m'offrir le même service?



## Réduire

C'est diminuer l'acquisition de matériel de consommation et réduire la quantité d'emballage.

Par exemple :

- Mettre en place une signalisation adéquate et éviter de fournir des dépliants à tous les visiteurs.



# Réemployer et recycler

## Réemployer

C'est utiliser à nouveau, prolonger la vie utile d'un produit ou d'un emballage, redonner une seconde vie aux objets ou acquérir du matériel usagé.

Par exemple :

- Réutiliser du matériel pour la confection de kiosques.
- Réemployer des bannières déjà produites.

## Recycler

C'est introduire un bien dans la fabrication d'un autre et acquérir des produits recyclables ou fabriqués à partir de matériaux recyclés.

Par exemple :

- Utiliser des produits faits à partir de fibres recyclées.
- Mettre en place un système de collecte des matières recyclables et compostables.

Source : Action durable, Geste responsable LOTO-QUÉBEC

# Quelques liens utiles



- Guide du partenaire, gestion responsable d'événements, guide créé par Loto-Québec à l'intention des organisateurs d'événements : [clg.qc.ca/fileadmin/clg/vie\\_etudiante/pdf/Guide\\_detaillee\\_EvenementEcoresponsable\\_LotoQc.pdf](http://clg.qc.ca/fileadmin/clg/vie_etudiante/pdf/Guide_detaillee_EvenementEcoresponsable_LotoQc.pdf)
- Conseil québécois des événements écoresponsables, site dédié à l'organisation d'événements écoresponsables : [evenementecoresponsable.com](http://evenementecoresponsable.com)
- Guide des produits promotionnels écoresponsables produit par Équiterre : [equiterre.org/sites/fichiers/divers/guide\\_des\\_produits\\_promotionnels.pdf](http://equiterre.org/sites/fichiers/divers/guide_des_produits_promotionnels.pdf)
- Réseau Carbone Boréal de l'UQAC, programme de compensation de gaz à effet de serre par plantation d'arbres : [carboneboreal.uqac.ca](http://carboneboreal.uqac.ca)
- Guide de développement durable de la Ville de Saguenay, guide présentant aux citoyens des moyens visant le développement durable au quotidien : [villedesaguenay.ca/fr/media/view/publications/4520\\_eco-guide.pdf](http://villedesaguenay.ca/fr/media/view/publications/4520_eco-guide.pdf)
- Miniguide de l'organisateur d'événement écoresponsable de la Ville de Saguenay : [villedesaguenay.ca/fr/media/view/publications/41392\\_miniguide\\_organisateur\\_evenement\\_ecoresponsable\\_5-mai-2013.pdf](http://villedesaguenay.ca/fr/media/view/publications/41392_miniguide_organisateur_evenement_ecoresponsable_5-mai-2013.pdf)



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

**Renseignements**

Service de l'environnement

819-425-8614, poste 2604

[environnement@villemont-tremblant.qc.ca](mailto:environnement@villemont-tremblant.qc.ca)

[villemont-tremblant.qc.ca](http://villemont-tremblant.qc.ca)



**Conception graphique**

Service communications et relations publiques